PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HABITATION
AR de Charlottetown

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : printemps 2015

Table des matières

1 Faits saillants

2 Augmentation des mises en chantier de logements collectifs en 2015

2 Marché du neuf : tendance à la baisse des mises en chantier de maisons individuelles

3 Marché de la revente : stabilité à court terme prévue des ventes MLS®

3 Demande de logements : affaiblissement des données économiques de base durant l'horizon prévisionnel

5 Facteurs susceptibles d'infirmer les prévisions

Faits saillants

- Une augmentation modérée des mises en chantier de logements collectifs est prévue en 2015
- Les mises en chantier de maisons individuelles demeureront sous la moyenne à long terme
- Peu de changement est prévu dans la revente de logements cette année
- Les prix moyens devraient se stabiliser pendant l'horizon prévisionnel

Figure 1

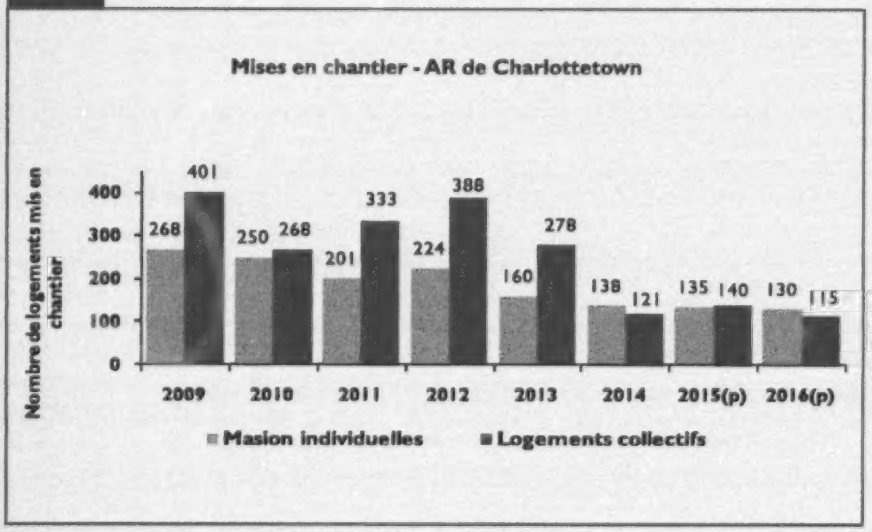

Source : SCHL (données et prévisions)

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Figure 2

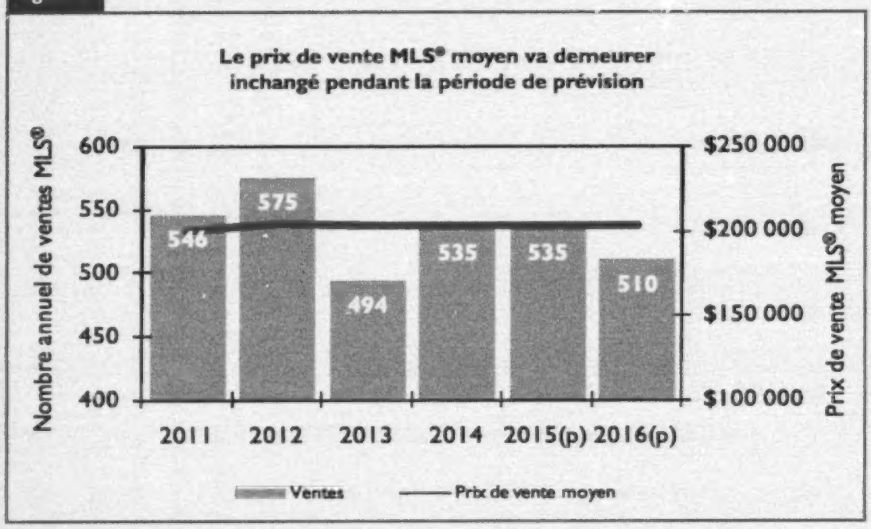

Source : SCHL (données et prévisions)

Augmentation des mises en chantier de logements collectifs en 2015

Dans la RMR de Charlottetown, le nombre total de mises en chantier devrait connaître une hausse modeste en 2015, pour ensuite baisser en 2016. La hausse prévue en 2015 se limitera au marché des logements collectifs, lequel s'est caractérisé par une activité de construction supérieure à la moyenne ces dernières années, en particulier entre 2009 et 2013, alors que 223 logements locatifs ont été mis en chantier en moyenne chaque année. L'expansion résultante de l'univers locatif a largement dépassé la production enregistrée entre 1993 et 2008; pendant cette période, seulement 45 logements locatifs avaient été mis en chantier en moyenne chaque année. Cette augmentation marquée des mises en chantier sur le marché locatif s'explique par plusieurs facteurs : taux d'inoccupation relativement bas, hausse de la migration nette dans la région de la capitale et faibles coûts d'emprunt.

Avec un rythme annuel d'achèvement des appartements largement supérieur à la moyenne historique à long terme, un déséquilibre entre l'offre et la demande est apparu graduellement sur le marché locatif. Cela s'est traduit par une hausse du taux d'inoccupation (de 3,3 % en 2011 à près de 8 % à l'automne 2013). La croissance marquée du parc locatif, principale cause de la hausse du taux d'inoccupation, a entraîné un recul des projets de construction en 2014 : les mises en chantier de logements locatifs ont baissé de 65 %.

De nombreux promoteurs immobiliers de Charlottetown, conscients du vieillissement de la population, s'intéressent de plus en plus aux ensembles neufs visant une clientèle d'âge mûr. Les retraités et les couples dont les enfants ont quitté le foyer familial sont de plus en plus nombreux à vendre leur habitation en milieu rural pour aller s'installer dans la capitale provinciale. Nombre d'entre eux optent pour le logement locatif neuf, facile d'occupation et sans entretien. Cette tendance, qui s'accompagne d'une demande non traditionnelle pour des logements locatifs additionnels, devrait se maintenir durant l'horizon prévisionnel. Ainsi, il est prévu que le nombre de mises en chantier de logements collectifs montera à 140 cette année, pour ensuite descendre à 115 en 2016 en raison de l'écoulement de cette offre supplémentaire.

À Charlottetown, vu la taille relativement petite du marché locatif, il n'est pas rare d'observer des fluctuations annuelles de la construction, car les promoteurs ajustent leur production en fonction de la demande. Le rythme prévu des mises en chantier sur le marché locatif devrait stabiliser le taux d'inoccupation. Celui-ci devrait, en 2015 et en 2016, se maintenir à un niveau relativement élevé (6 %) mais inférieur au sommet atteint en 2013.

Le loyer moyen d'un logement de deux chambres devrait augmenter pendant l'horizon prévisionnel. Le taux d'inoccupation stable mais élevé, conjugué à l'arrivée de logements neufs sur le marché, devrait se traduire par une hausse des loyers proportionnelle à l'inflation. Le loyer moyen se chiffrera à 845 $ en 2015 et augmentera de 1 % en 2016.

Marché du neuf : tendance à la baisse des mises en chantier de maisons individuelles

L'an dernier, le nombre de mises en chantier de maisons individuelles (138) a été le plus bas enregistré dans la RMR de Charlottetown depuis près de 30 ans. Cette tendance à la baisse, qui s'est amorcée après le sommet des mises en chantier de maisons individuelles

atteint en 2004, devrait se maintenir pendant l'horizon prévisionnel. Dans les années 1990, 235 maisons individuelles étaient mises en chantier en moyenne chaque année. En 2015 et en 2016, ces chiffres devraient s'établir à 135 et 130, respectivement, ce qui est largement inférieur à la moyenne à long terme. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement. Les deux principaux sont la hausse constante de l'émigration interne et l'évolution des besoins d'une population vieillissante. L'âge moyen de la population du Grand Charlottetown ne cesse d'augmenter. Le segment des 65 ans et plus est le groupe démographique qui affiche la croissance la plus rapide, soit 14 % entre 2006 et 2011. Le vieillissement de la population et l'évolution des besoins concomitante ont abaissé la demande de maisons individuelles, et continueront de le faire.

L'écart grandissant entre le coût des logements neufs et le prix de revente moyen explique également la baisse de la demande de maisons individuelles neuves. Le prix des maisons individuelles neuves écoulées a grimpé de 6,6 % par année en moyenne entre 2011 et 2014, un rythme bien supérieur à la hausse de 3,4 % du prix de revente moyen observé durant la même période. À la fin de l'an dernier, le prix de vente moyen d'une maison neuve à Charlottetown s'établissait à 303 812 $. Sur le marché de la revente, le prix MLS® moyen d'une maison individuelle de moins de cinq ans (une mesure plus pertinente de comparaison avec les maisons neuves) s'établissait à environ 253 500 $ en 2014. Avec la hausse du coût des logements neufs et la concurrence croissante du marché de la revente, de nombreux acheteurs se tournent vers les logements existants ou locatifs. Cette tendance, qui devrait se maintenir, continuera de contribuer à abaisser le nombre de mises en chantier de maisons individuelles durant l'horizon prévisionnel.

Marché de la revente : stabilité à court terme prévue des ventes MLS®

Peu de changements sont attendus sur le marché de la revente de Charlottetown durant l'horizon prévisionnel. En 2015, les ventes MLS® devraient avoisiner le chiffre de 535 enregistré l'an dernier, puis diminuer légèrement pour atteindre 510 en 2016. L'absence de croissance prévue dans le marché de la revente s'explique en grande partie par un solde migratoire moindre, un marché du travail au ralenti et une demande qui délaisse les maisons individuelles au profit des logements collectifs. La croissance de l'emploi et de l'économie demeurera modeste durant l'horizon prévisionnel, ce qui ne fera rien pour dissuader l'émigration interne, laquelle aura des répercussions négatives sur la demande de logements existants.

Entre 2008 et 2012, la migration nette faisait croître la population de Charlottetown de 2 000 habitants par année en moyenne. Durant les années qui ont suivi, la fin du Programme des candidats des provinces, conjuguée à une émigration accrue des insulaires vers l'Ouest canadien, a entraîné une baisse significative de la migration nette annuelle. Par conséquent, les retombées positives d'une croissance démographique soutenue et supérieure à la moyenne sur la demande de logements existants se sont estompées, et les reventes ont baissé. Le solde migratoire devrait demeurer positif, quoique diminué, durant l'horizon prévisionnel, ce qui devrait garder l'offre à son niveau actuel sur le marché local de la revente. La croissance démographique prévue ne suffira pas toutefois à hausser substantiellement la demande de logements existants.

Les acheteurs bénéficieront d'un vaste choix de logements à des prix proches des niveaux actuels, compte tenu des données économiques fondamentales relativement faibles, notamment un ralentissement des ventes et une offre supérieure à la moyenne. En 2015, il est prévu que les prix demeureront à 202 500 $, puis augmenteront légèrement en 2016 pour atteindre 203 000 $.

Demande de logements : affaiblissement des données économiques de base durant l'horizon prévisionnel

Ces dernières années, la croissance économique de la province a été ralentie par une faible progression du revenu personnel, un taux d'emploi en baisse, une émigration interne croissante et des habitudes de consommation de plus en plus prudentes. Il est prévu que cette tendance se maintiendra durant l'horizon prévisionnel, même si l'émigration vers l'Ouest canadien devait diminuer en raison de la récente chute des cours pétroliers.

Plusieurs facteurs ont influé sur la demande de logements à Charlottetown au cours des dix dernières années, notamment la croissance de la population et de l'emploi, les faibles coûts d'emprunt et l'évolution de la demande des consommateurs. En rétrospective, par contre, c'est la forte croissance démographique amorcée en 2008 qui s'est avérée l'un des principaux facteurs à l'origine de la hausse des mises en chantier et de l'activité de revente.

La population de Charlottetown a augmenté de 8,7 % entre les deux dernières périodes de recensement, pour atteindre 65 000 résidents. Le Programme des candidats des provinces a permis de réaliser une forte migration nette positive entre 2008 et 2012. La fin du programme a coïncidé avec une baisse considérable de la migration vers la capitale provinciale. Bien qu'il soit prévu que la migration nette demeurera positive durant l'horizon prévisionnel, les gains annuels seront loin d'atteindre les niveaux enregistrés entre 2008 et 2012. Par conséquent, les retombées directes de la migration sur la demande de logements diminueront considérablement durant l'horizon prévisionnel.

Le marché du travail de Charlottetown a enregistré une forte croissance ces dernières années. Entre 2010 et 2013, le nombre d'emplois sur l'île a augmenté de 3,5 % par année, et la croissance des emplois à temps plein a dépassé celle des emplois à temps partiel. En 2014, toutefois, la modeste croissance des emplois à temps plein n'a pas suffi à compenser une diminution abrupte des emplois à temps partiel, de sorte que le nombre total d'emplois a diminué de 0,7 % pour s'établir à environ 36 750. Cette diminution est en grande partie attribuable à une perte de 2 % des emplois dans le secteur des services à Charlottetown, qui est la première source d'emplois dans la région.

La croissance économique de l'Île-du-Prince-Édouard devrait être relativement modeste durant l'horizon prévisionnel : la croissance annuelle prévue du PIB sera de 0,6 % et 2015 et de 0,8 % en 2016. La dépréciation du dollar canadien est bénéfique pour le secteur du tourisme, ce qui devrait soutenir la croissance économique. En outre, les élections provinciales du printemps pourraient stimuler l'économie à court terme. Au chapitre des investissements en immobilisations du secteur public, les perspectives à court terme pointent cependant vers l'austérité budgétaire. Ce sera probablement l'un des thèmes dominants durant l'horizon prévisionnel : les gouvernements des provinces de l'Atlantique doivent composer avec un marché de l'emploi en difficulté et des habitudes de consommation de plus en plus prudentes. Cette conjoncture aura des répercussions négatives à court terme sur la demande de logements à Charlottetown.

Facteurs déterminants et leur incidence sur le marché de l'habitation	
Taux hypothécaires	Les taux hypothécaires à court terme devraient rester près des creux historiques, ce qui soutiendra la demande de logements.
Emploi	La croissance de l'emploi a été robuste à Charlottetown en 2013. En 2014, cependant, le nombre total d'emplois a amorcé une tendance à la baisse. La baisse de l'emploi aura des incidences négatives sur la demande de logements de tous types.
Revenu	En 2014, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne à l'Île-du-Prince-Édouard a été inférieure à l'inflation. Par conséquent, les travailleurs de la province n'ont pas profité d'une augmentation de leur revenu réel. Cette tendance continuera d'exercer une influence négative sur la demande de logements.
Migration nette	Le nombre de personnes qui ont quitté l'Île-du-Prince-Édouard a continué d'augmenter en 2014, ce qui a nui à la demande de logements.
Accroissement naturel de la population	La croissance démographique de l'Île-du-Prince-Édouard est minime. Le vieillissement de la population devrait se répercuter à l'avenir sur les modes d'occupation favorisés.
Marché de la revente	Le marché de la revente demeurera favorable aux acheteurs pendant l'horizon prévisionnel, puisque les ventes ralentiront encore et que le nombre moyen de jours passés sur le marché augmentera.
Autres	L'effet conjugué de la réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur public et de la rareté des investissements privés d'envergure limitera l'expansion économique en 2015 et en 2016.

Facteurs susceptibles d'infirmer les prévisions

Divers facteurs pourraient infirmer ces prévisions, dont les suivants :

- Une migration interprovinciale nette négative conjuguée à un repli de l'immigration internationale réduirait la demande de logements durant l'horizon prévisionnel.
- Une reprise économique plus vigoureuse que prévu aux États-Unis ou une plus forte croissance des pays émergents auraient une incidence positive sur la croissance de l'économie canadienne, ce qui contribuerait à faire augmenter l'activité sur le marché canadien de l'habitation.
- Les récentes hausses des volumes de mises en chantier d'appartements devraient avoir un effet supplémentaire sur le taux d'inoccupation en 2015 et en 2016. Si le taux d'inoccupation s'élève plus rapidement que prévu, les chantiers de construction pourraient être retardés.
- Les niveaux élevés de la dette des ménages et des prix des logements dans certains centres urbains rendent l'économie de la province plus vulnérable aux chocs économiques. Si les taux d'intérêt ou le chômage venaient à augmenter brusquement et fortement, certains des ménages les plus endettés pourraient être forcés de liquider une partie de leur actif, notamment leur logement. Cela risquerait d'exercer des pressions à la baisse sur les prix des habitations et, de façon plus générale, sur l'activité dans le secteur de l'habitation.

Résumé des prévisions RMR de Charlottetown Printemps 2015							
	2012	2013	2014	2015(P)	Var. en %	2016(P)	Var. en %
Marché du neuf							
Mises en chantier							
Logements individuels	224	160	138	135	-2,2	130	-3,7
Logements collectifs	388	278	121	140	15,7	115	-17,9
Tous types de logement confondus	612	438	259	275	6,2	245	-10,9
Prix moyen ($)							
Logements individuels	272 844	286 344	303 812	288 000	-5,2	288 000	0,0
Prix médian ($)							
Logements individuels	250 000	269 450	272 450	272 000	-0,2	272 000	0,0
Indice des prix des logements neufs (Var. en %)	0,2	0,5	-1,1	0,5	-	0,5	-
Marché de la revente							
Ventes MLS®	546	494	535	535	0,0	510	-4,7
Nouvelles inscriptions MLS®	875	924	954	1 033	8,3	1 085	5,0
Prix MLS® moyen ($)	199 580	204 319	203 305	202 500	-0,4	203 000	0,2
Marché locatif							
Taux d'inoccupation (%) (octobre)	5,7	7,9	5,9	6,0	0,1	6,0	0,0
Loyer moyen ($) des log. de 2 ch. (octobre)	803	804	836	845	1,1	855	1,2
Indicateurs économiques							
Taux hypothécaires à 1 an	3,17	3,08	3,14	2,30 - 3,50	-	2,40 - 4,00	-
Taux hypothécaires à 5 ans	5,27	5,24	4,88	4,00 - 5,50	-	4,20 - 6,20	-
Nombre annuel d'emplois	35 450	36 950	36 775	37 700	2,5	37 700	0,0
Croissance de l'emploi (%)	1,9	4,2	-0,5	2,5	-	0,0	-
Taux de chômage (%)	8,1	9,0	8,3	8,5	-	8,5	-
Migration nette	509	66	869	250	-71,2	250	0,0

Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

Sources : SCHL (Relevé des mises en chantier et des achèvements, Relevé des logements écoulés sur le marché), adaptation de données de Statistique Canada (CANSIM), ACI
NOTA : Univers locatif = immeubles d'appartements locatifs d'initiative privée de trois logements et plus
** Variation supérieure à 200 %

DÉFINITIONS ET MÉTHODES D'ENQUÊTE

Marché du neuf

Le nombre de mises en chantier d'habitations est recueilli dans le cadre de l'enquête mensuelle de la SCHL appelée Relevé des mises en chantier et des achèvements. Les permis de construire sont utilisés pour déterminer l'emplacement des chantiers de construction, que l'on visite pour confirmer l'étape où en sont les travaux. La mise en chantier d'un logement correspond au début de la construction du bâtiment dans lequel il se trouvera. Il s'agit en général du stade auquel la semelle de béton est entièrement coulée, ou de tout stade équivalent pour les logements sans sous-sol.

Mise en chantier de maison individuelle :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment contenant une seule habitation et entièrement séparé d'autres logements ou bâtiments.

Mise en chantier de jumelé :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment entièrement séparé d'autres bâtiments et contenant deux logements situés côte à côte, séparés par un mur mitoyen allant du sol jusqu'au toit.

Mise en chantier de maison en rangée :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment contenant au moins trois unités séparées les unes des autres par un mur mitoyen allant du sol jusqu'au toit.

Mise en chantier d'appartement ou de logement de type autre :
Début de la construction d'un logement qui n'appartient pas aux catégories définies ci-dessus. Englobe notamment ce qu'on appelle les logements en rangée superposés, les duplex, les triplex, les duplex doubles et les duplex en rangée.

Prix moyen et prix médian des maisons individuelles :
Le prix moyen et le prix médian des maisons individuelles sont estimés au moyen des données du Relevé des logements écoulés sur le marché de la SCHL, qui recueille de l'information sur les prix des logements au moment de leur achèvement et sur le rythme auquel les unités sont vendues ou louées après leur achèvement. Les logements font l'objet de l'enquête tous les mois après l'achèvement de l'immeuble jusqu'à ce que toutes les unités de l'immeuble aient été écoulées. On dit d'un logement qu'il est écoulé lorsqu'il n'est plus offert sur le marché, c'est-à-dire qu'il a été vendu ou loué.

Indice des prix des logements neufs :
La variation de l'Indice des prix des logements neufs est estimée à partir des moyennes annuelles des chiffres mensuels établis par Statistique Canada pour l'Indice des prix des logements neufs (IPLN).

Marché de la revente

Les données sur le marché de la revente présentées dans le tableau sommaire des rapports Perspectives du marché de l'habitation font référence aux transactions conclues par l'entremise du Multiple Listing Service® (MLS®), selon les données diffusées par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI). Au Québec, ces données sont tirées du système d'inscription Centris® de la Fédération des chambres immobilières du Québec.

Ventes MLS® (Centris® au Québec) :
Nombre total de ventes conclues par l'entremise du Multiple Listing Service® (ou de Centris®) durant une année donnée.

Prix MLS® moyen (Centris® au Québec) :
Prix annuel moyen des habitations vendues par l'entremise du Multiple Listing Service® (ou de Centris®).

Marché locatif

Les données sur les taux d'inoccupation des logements locatifs et les loyers des logements de deux chambres sont tirées de l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) réalisée en octobre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Effectuée sur un échantillon tiré de tous les centres urbains de 10 000 habitants et plus, l'ELL vise les immeubles d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis trois mois ou plus. L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge de l'immeuble.

Taux d'inoccupation :
Pourcentage moyen de logements vacants, toutes tailles confondues. Un logement est considéré comme vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait être loué immédiatement.

Loyer des logements de deux chambres :
Montant réel moyen que les locataires paient pour un logement de deux chambres. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer.

Aperçu de la conjoncture économique

Population active :
Englobe des variables telles que le nombre annuel d'emplois, la croissance de l'emploi et le taux de chômage. Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)

Migration nette :
Somme de la migration interprovinciale (entre les provinces) nette, de la migration infraprovinciale (entre les régions d'une même province) nette, de la migration internationale nette (immigration moins émigration), des Canadiens revenant au Canada et des résidents temporaires (non permanents); données versées dans la base CANSIM par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les données sur la migration interprovinciale et infraprovinciale sont obtenues entre autres en comparant les adresses indiquées durant deux années consécutives sur les déclarations de revenu des particuliers, conservées dans les dossiers d'impôt de l'Agence du revenu du Canada. Les chiffres estimatifs sur la migration sont établis au moyen de modèles; les données tirées des dossiers d'impôt sont pondérées pour être représentatives de l'ensemble de la population.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca ou suivez nous sur Twitter, YouTube et Flickr.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation.

© 2015, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH); courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

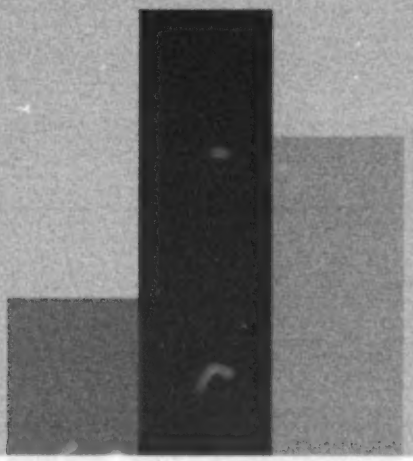

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport de l'Enquête auprès des copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez

Information à un emplacement centralisé

Accès rapide et facile

Données à l'échelle d'un quartier

schl.ca/portailmh

64265_2015_B01